



Projet financé par
l'Union européenne



Projet EuroMed Justice III

COMPOSANTE I : ACCÈS À LA JUSTICE ET AIDE JUDICIAIRE

RAPPORT DE RECHERCHE 1.1

« Simplification procédurale dans les pays partenaires du Voisinage Sud »

Paris (FR), le 20 avril 2012
Hôtel Provinces Opéra
Rue de l'Echiquier 36-75010 Paris

Conclusions finales

La réunion de lancement pour l'élaboration du rapport de recherche sur la « Simplification procédurale dans les pays partenaires du Voisinage Sud », du projet EuroMed Justice III de la Commission européenne, financé par l'Union européenne, s'est tenue le 20 avril 2012 à Paris.

Les participants étaient membres des délégations des pays méditerranéens suivants : Israël, Jordanie, Liban, Maroc et Tunisie.

La réunion fut ouverte par Mme Sara Campinoti, Gestionnaire de programmes, Unité F4 Programmes Régionaux Voisinage Sud, Direction générale Développement et Coopération – EuropeAid Programme, Commission européenne, et fut close par M. Andrés Salcedo Velasco, Chef d'Equipe du projet EuroMed Justice III, et Mme Campinoti.

Le contexte général, le calendrier, la méthodologie (y compris pour les visites techniques), la structure du rapport de recherche et le questionnaire qui sera élaboré dans le cadre de cette composante, y compris l'approche générale et les principales questions proposées pour la discussion, furent introduits par les experts de l'Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet et par l'expert principal à court terme, M. Bernard Menut, qui a la responsabilité générale de ce rapport de recherche.

En outre, les membres de l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet ont fait une présentation du site du projet et des différents outils qu'il offre pour soutenir le travail intermédiaire des participants/experts/membres de l'équipe entre les différentes réunions du groupe chargé du rapport de recherche. A cet égard, les participants ont accepté d'utiliser cette plateforme virtuelle pour soutenir l'échange d'informations et faciliter le travail de l'expert.

La présentation du questionnaire par M. Menut fut suivie d'un débat général au cours duquel les participants ont pu faire des commentaires et suggestions ou demander des éclaircissements au sujet dudit questionnaire.

Ensuite les discussions ont porté sur le calendrier pour la préparation du rapport de recherche qui a été approuvé par les participants. A ce sujet, à l'issue de cette réunion M. Menut préparera la version finale du questionnaire. Une fois prête, l'Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet préparera les versions définitives en français, en anglais et en arabe et les enverra aux pays méditerranéens. Ensuite, ces pays devront remplir le questionnaire, (en anglais ou en français), et le renvoyer au principal expert à court terme, M. Menu, ainsi qu'à l'équipe du projet.

Les participants reconnaissent que le renvoi du questionnaire doit se faire le plus rapidement possible, et en tout cas dans le délai d'un mois après réception du questionnaire.

S'agissant des visites techniques les participants ont été informés que, dans la mesure du possible, ces visites auront lieu en fonction de la disponibilité de l'expert et des pays à visiter.

Les participants approuvent les conclusions de cette réunion.

Les participants sont reconnaissants à la Direction générale Développement et Coopération – EuropeAid de la Commission européenne, et à l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet, pour l'organisation de cette réunion.

Paris, le 20 avril 2012